

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater de l'er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'acte de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, Libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN.

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Société de St-Vincent de Paul ; avantages qu'il y a dans cette société, à tous les points de vue ; organisation des Conférences St-Vincent de Paul ; leur mode d'opérer.—Ordinations par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, à la Basilique Notre-Dame de Québec.—L'Union Typographique de Québec ; élection des officiers de cette société, pour l'année 1883.

Causerie Agricole : Maladies des céréales ; maladies par les insectes, les agents atmosphériques, les plantes parasites ; la rouille des céréales ; l'ergot, le charbon et la carie.

Sujets divers : A quelle époque de l'année doit-on faire l'inventaire ?—Maladies des bêtes à laine ; chaleur ; rogne ou gale des brebis.

Choses et autres : Petites étrennes canadiennes, " Vœu de bonne année," par Louis de Lys, publié par M. J. A. Langlais, charmant petit volume que l'on ne doit pas oublier d'envoyer comme étrennes du jour de l'an, à un parent ou à un ami. Le prix de ce petit livre très-intéressant, à plus d'un titre, est de dix centins. On peut se le procurer chez M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec.—Demande d'un bon fermier.—Achat d'animaux de choix par M. A. Moussoin de Berthier (en haut).

Recettes : Chauffage des appartements.—Moyens de reconnaître l'addition de glucose dans le miel.

A nos abonnés retardataires.—Les cultivateurs n'ont plus qu'à vendre leurs produits qui ne manquent pas d'acheteurs, puisque pour ceux qui ne produisent pas, c'est le temps d'acheter des provisions de bouche, pour la saison d'hiver. Les prix offerts pour le beurre, les pommes de terre, les légumes et les grains sont assez élevés, et les cultivateurs n'ont qu'à s'en réjouir.—Nous aussi, nous avons à faire nos achats pour l'hiver, et pour cela nous comptons sur la bonne volonté de nos abonnés à nous faire parvenir le prix de leur abonnement à la *Gazette des Campagnes*. Si l'on estime que notre travail a quelque valeur, que l'on nous mette au moyen de le continuer sans avoir à nous imposer mille sacrifices pour nous procurer les choses les plus indispensables. Notre salaire, nous le recevons de nos abonnés, et nous y comptons comme l'ouvrier au service de l'industriel, comme le fermier qui vous a aidé à faire vos travaux. Ce salaire, c'est le prix de votre abonnement à la *Gazette des Campagnes* : nous en priver, serait une grande injustice de votre part.—Un peu de bonne volonté, et vous nous mettez en état d'accomplir notre devoir de journaliste agricole avec courage et véritable satisfaction.

REVUE DE LA SEMAINE

Société de St Vincent de Paul.—Comme nous avons fait connaître à nos lecteurs une étude très-intéressante de la part d'un correspondant de l'*Union des Cantons de l'Est*, sur la Société St-Vincent de Paul, nous croyons utile de publier la suite de cette étude qui nous fait connaître le mode d'opérer de cette Société organisée en Conférences.

Voici ce que nous lisons dans l'*Union des Cantons de l'Est* :

Il y aura l'année prochaine cinquante ans que cette société fut fondée par quelques étudiants de Paris, au nombre desquels se trouvait une figure mieux connue : Frédéric Ozanam.

L'année prochaine seront donc célébrés les noces d'or de la St-Vincent de Paul.

Nous voudrions voir chaque paroisse de notre bonne province de Québec participer à cette réjouissance universelle de fils de St-Vincent de Paul.

Pour cela nous allons faire connaître ce que nous pouvons des avantages qu'il y a dans cette société, à tous les points de vue.

D'abord, tout chrétien doit le savoir, la charité est de stricte obligation pour le salut.

La foi sans les œuvres est nulle. Il faut une foi agissante et productive, une foi trempée dans la charité, sans laquelle dit St Paul, nous ne sommes rien. Cela est admis, cela ne souffre pas contradiction.

Or, dans le monde, comment fait-on la charité ?

Est-ce que même nous faisons la charité ?...

Il se rencontre sans doute de ces bonnes âmes qui donnent largement à tous ceux qui leur tendent la main, qui vont même dans les tristes réduits où des pauvres honteux cachent leurs misères, pour y répandre dans leur cœur le baume consolateur de la